

ARCHAEOLOGIA MEDIAEVALIS 44



KRONIEK - CHRONIQUE - CHRONIK
GENT / GAND
2021

Archeologie van de Middeleeuwen en de Moderne Tijden in de drie Belgische gewesten en aangrenzende gebieden
Archéologie du Moyen Âge et des Temps Modernes dans les trois régions belges et les pays limitrophes
Mittelalterliche und Neuzeitliche Archäologie in den drei Belgischen Regionen

DOPERÉ F. 2018, *Dater les édifices du Moyen Âge par la pierre taillée*, Bruxelles (Safran).

FICHEFET J. 1977, *Histoire du prieuré de l'église Saint-Nicolas (chanoines réguliers de Saint-Augustin) et du béguinage d'Oignies*, Aiseau.

GUILLAUME É. 1994, *L'ancien prieuré d'Oignies*, dans *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, t. XX: Hainaut, arrondissement de Charleroi, Liège, p. 43-50.

NOËL R. 2013, *Oignies entre Brabant et Namurois au XIII^e siècle*, dans: TOUSSAINT J. (dir.), *Actes de la journée d'étude Hugo d'Oignies. Contexte et perspectives*, Namur, Maison de la Culture de la Province de Namur, 6 janvier 2011, Namur, p. 53-67.

PONCELET E. 1912-1913, *Chartes du prieuré d'Oignies de l'ordre de Saint-Augustin*, dans: *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXI et XXXII, Namur.

TOUSSAINT F. 1880, *Histoire du monastère d'Oignies de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin*, Namur.

L'avant-corps de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste à Liège: premiers résultats de l'étude du bâti (Lg.)

DENIS HENRARD, JEAN-NOËL ANSLIJN, ANTOINE BAUDRY, CAROLINE BOLLE, GENEVIÈVE COURA, SARAH CREMER, CHRISTOPHE MAGGI, GUILLAUME MORA-DIEU & ALINE WILMET

Monument essentiel de la géographie ecclésiastique liégeoise, la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste est fondée à l'initiative et sous l'épiscopat de Notger (972-1008) qui, conformément à sa propre volonté, y sera inhumé. Le chapitre de Saint-Jean est l'objet d'une donation privée dès 990, tandis qu'un acte impérial de 997 qualifie l'église comme «nouvellement construite» (DECKERS 1981, p. 16), ce qui ne signifie pas pour autant que l'ensemble de l'espace ecclésial soit parachevé à cette date. L'édifice actuel, de plan centré à nef en rotonde, est reconstruit *a fundamentis* au cours du troisième quart du XVIII^e siècle seul l'avant-corps occidental, de style roman, subsiste de l'édifice médiéval. La formule architecturale adoptée aux Temps modernes perpétue les lignes majeures de la construction médiévale, dont l'inspiration à partir de la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle est manifeste (LAHAYE 1921, p. 3-4 et GENICOT, 1981, p. 48-50).

Depuis 2016, l'Agence wallonne du Patrimoine a eu l'occasion d'entreprendre sur le site des investigations archéologiques ciblées et ce dans le cadre des projets de restauration du cloître et de l'avant-corps initiés par la Ville de Liège. Cette enquête, toujours en cours, allie fouilles de sous-sol, analyses des élévations et recherches archivistiques.

Les investigations préalables dans le cloître occidental

Sur base des données récoltées dans le cloître en 2016 et 2017 (BOLLE 2018 ; HENRARD *et al.*, 2018a et 2018b), nous pouvons dresser le constat que la mise en place du cloître à galeries, dans son agencement actuel, est relativement tardive. Si la galerie sud est érigée dans une période comprise entre la seconde moitié du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle, la fermeture du préau au moyen des galeries ouest et nord ne s'opère probablement qu'au XVI^e siècle. Quant à l'aile orientale, son édification est contemporaine de la reconstruction de l'église au XVIII^e siècle.

Par ailleurs, la vocation funéraire de ces espaces occidentaux ne fait aucun doute: les sondages ponctuels dans la cour du cloître ont livré une trentaine d'inhumations, s'échelonnant entre le tournant des X^e et XI^e siècles et l'époque moderne.

La fouille de l'espace claustral a également livré des traces de l'implantation primitive de la collégiale (XI^e-XII^e siècles) sous la forme de rejets de consommation, ainsi que d'un mur de refend incorporé aux bâtiments de l'aile occidentale du cloître actuel. Ce pan de mur sera intégré, avant le milieu du XIV^e siècle, dans un vaste édifice à étage (22 x 9m), situé dans l'axe de l'église et de son avant-corps, et qui semble avoir connu une affectation mixte, à la fois en tant que chapelle funéraire et réfectoire.

Enfin, la fouille de l'aile occidentale du cloître a permis de mettre au jour une fosse de coulée de cloches en bronze de grandes dimensions, dont l'utilisation prend place entre le milieu du XI^e siècle et le début du XIII^e siècle (avec un degré de probabilité plus élevé entre le milieu du XII^e et la première décennie du XIII^e siècle) (HENRARD *et al.*, 2018a).

L'avant-corps occidental

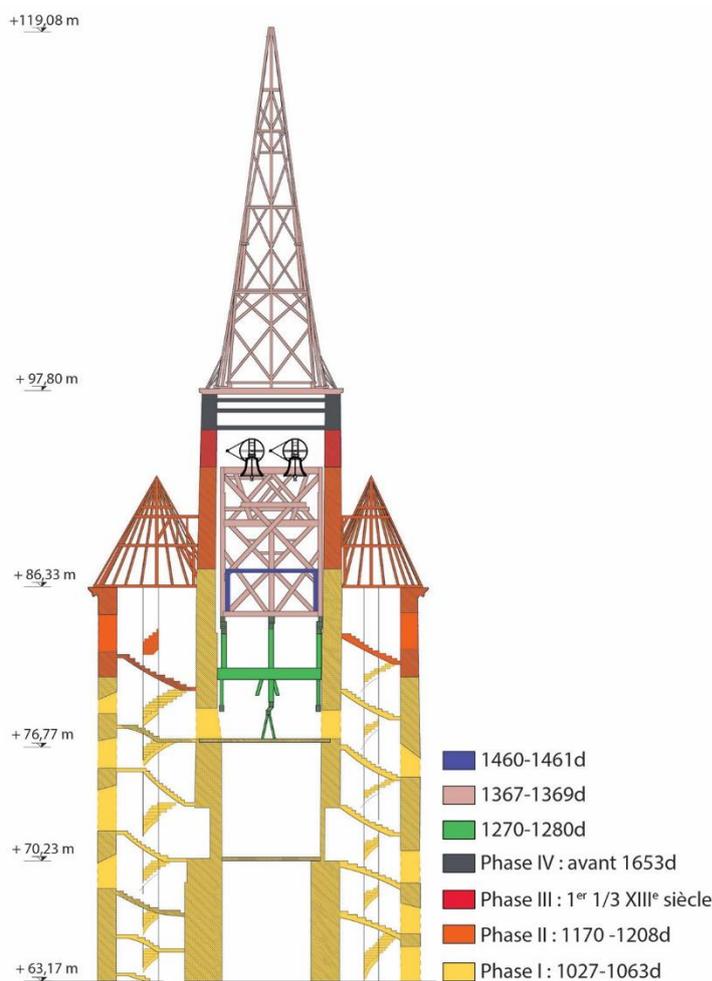


Fig. 1: Coupe transversale de la tour Saint-Jean, avec les principales phases chronologiques et les résultats dendrochronologiques suivis de la lettre «d» (d'après un relevé du bureau Architectes Associés s.a.). (infographie D. Mattiuz © SPW-DGO4).

Entre mai 2019 et février 2020, l'avant-corps de la collégiale a fait l'objet d'une étude archéologique préalable des élévations (BAUDRY et WILMET 2020). Cette approche a pu bénéficier d'une expertise complémentaire des charpentes par le laboratoire de dendrochronologie de l'Institut royal du Patrimoine artistique en juin 2020. La documentation du site se verra complétée par un scan numérique du monument, ainsi que par un relevé par drone des élévations extérieures avant leur restauration. L'exploitation des données engrangées étant toujours en cours, nous nous bornerons ici à des considérations partielles et préliminaires.

Tel qu'il se présente aujourd'hui, l'avant-corps de l'église Saint-Jean prend la forme d'une haute tour de plan quadrangulaire flanquée au nord et au sud de deux tourelles circulaires. L'analyse archéologique et stylistique des élévations et de leur décor architectonique a permis d'appréhender les principales phases de construction de l'ouvrage, étayées et précisées par les analyses dendrochronologiques (fig. 1).

La première phase comprend les quatre premiers registres de l'élévation de la tour, jusqu'à la première frise d'arcatures, ainsi que les deux tourelles d'escalier, dont l'achèvement se situe au deuxième étage de la tour. Les tourelles offrent un accès direct aux étages supérieurs par le biais d'un escalier à vis couvert d'un berceau rampant. L'intrados de ce dernier porte encore le négatif des planchettes ayant servi à son coffrage (fig. 2). Au rez-de-chaussée, les tourelles communiquaient avec la nef par deux couloirs voûtés longitudinaux, obturés lors de la reconstruction de l'église au XVIII^e siècle. Le percement d'une large porte dans l'axe de l'avant-corps à cette époque empêche de statuer définitivement sur la question d'une ouverture frontale plus ancienne. Par contre, une modeste ouverture est aménagée dans les parties basses de la tourelle sud, offrant passage vers l'extérieur, tandis qu'aucun axe de circulation équivalent ne semble décelable originellement à la base de la tourelle nord.



Fig. 2: Intrados du berceau de voûte dans les parties basses de l'escalier de la tourelle nord avec le négatif des planchettes de coffrage. (photo Antoine Baudry & Aline Wilmet)

L'analyse dendrochronologique permet de proposer une première fourchette chronologique pour la phase de construction primitive de l'avant-corps (fig. 1, Phase I). Une série de planchettes en bois, conservées *in situ* dans les parties basses de la tourelle nord, place sans conteste la construction de l'ouvrage aux environs du milieu du XI^e siècle: une planche prise dans la maçonnerie du noyau de l'escalier a livré une fourchette d'abattage située entre 1027 et 1057d, alors qu'un lot de quatre planches provenant du coffrage de l'arc au-dessus du passage vers le premier niveau de la tour est daté entre 1057 et 1063d, ce qui indique par la même occasion que tour et tourelles ont été montées de manière concomitante.

La deuxième phase de construction consiste en un surhaussement des volumes initiaux de l'avant-corps (fig. 1, Phase II). Ce geste est accompagné par l'obturation des grandes baies en plein cintre présentes précédemment sur les parois nord, sud et est, tandis que les deux baies de la façade occidentale sont quant à elles étréciées en baies à archère. Cette phase de travaux voit également l'aménagement de petites ouvertures, probablement d'autres baies à archères, sur les faces sud, ouest et nord de l'ouvrage. Ces dernières seront obturées lors de la phase III. Les tourelles sont également surhaussées et dotées de baies en plein cintre géminées à tympan aveugle reposant sur une colonnette médiane et sur des piédroits maçonnés couronnés d'un tailloir et présentant une archivolte extérieure en boudin reposant sur deux colonnettes. Bien que fortement érodé, un chapiteau en grès

de ces baies affiche encore un décor de palmettes s'épanouissant sur les flancs de la corbeille depuis l'astragale.

La datation de cette deuxième phase de construction a pu être précisée par la dendrochronologie. Tout d'abord, deux planchettes extraites du coffrage de la voûte de l'escalier de la tourelle nord et quatre autres issues du noyau d'escalier et des baies sommitales de la tourelle sud ont livré une moyenne dendrochronologique situant leur mise en œuvre après 1170d (*terminus post quem*). D'autre part, les arbres utilisés pour les charpentes des tourelles nord et sud ont été abattus entre 1204 et 1218d. Notons que la fosse de coulée de cloches mise au jour dans l'aile occidentale du cloître pourrait coïncider avec cette phase de travaux.



Fig. 3: Chapiteau en grès à décor de feuilles à crochet ornant les baies géminées de la phase III. (photo Xavier Tonon)

La troisième phase de construction comprend la mise en œuvre du dernier registre de la tour, doté d'une nouvelle frise d'arcature sommitale et percé sur chaque face de deux grandes baies géminées sous quadrilobe et arc brisé, sauf à l'ouest où la maçonnerie est percée de deux baies en archères. Malgré leur état de dégradation avancée, les chapiteaux en grès ornant les baies à arc brisé arborent encore distinctement un décor de feuilles à crochets (fig. 3). Ces éléments peuvent être typologiquement situés dans le premier tiers du XIII^e siècle. Notons que le calcaire de Meuse fait son apparition sur le chantier durant cette phase de travaux. Il est employé pour les chaînes d'angle et les claveaux des arcs brisés des grandes baies.

Les phases II et III présentent des caractéristiques formelles assez comparables et apparaissent chronologiquement proches. Des différences sont néanmoins à souligner, notamment dans le choix des matériaux, leur mise en œuvre, ainsi que dans le vocabulaire ornemental adopté (la phase III voit l'introduction du calcaire de Meuse après l'emploi exclusif du grès, l'usage de chapiteaux gothiques à crochets, de baies à arc brisé, etc.). La question du rapport qu'entretiennent ces deux phases reste pour l'heure ouverte: s'agit-il d'un changement de parti en cours de travaux, d'une reprise suite à un arrêt de chantier plus ou moins long, ou bien d'une démolition suivie d'une reconstruction du dernier étage de la tour ? Quoiqu'il en soit, l'église Saint-Jean s'avère un cas d'étude remarquable pour illustrer l'émergence de l'architecture dite « gothique » dans l'ancienne cité épiscopale et, plus largement, dans l'ancien diocèse de Liège.

Signalons enfin un dernier rehaussement de la tour (fig. 1, Phase IV). Il s'agit des quatre dernières assises et de la corniche, en pierres calcaires, ajoutées au sommet de la tour carrée, pour lesquelles la chronologie reste à affiner. Un *terminus ante quem* peut toutefois déjà être fourni pour ces maçonneries grâce à l'analyse dendrochronologique réalisée sur le réseau de poutres-tirants (liées aux

impressionnantes ancrs visibles à l'extérieur) venu équiper l'ensemble, probablement à une époque ultérieure. Leur installation remonte au début du xvii^e siècle (1606-28d et 1636-53d).

L'équipe de l'IRPA a encore pu appréhender la chronologie de la toiture et du beffroi de charpente de l'avant-corps (fig. 1). Le niveau d'assise du beffroi est composé de bois abattus entre les années 1270 et 1280d. Cependant des traces de réemplois sur certaines poutres datées posent question et nécessitent une réflexion plus poussée pour interpréter ce résultat le plus correctement possible. Les bois employés pour le bâti de cloches proviennent, pour leur part, de deux phases d'abattages successives qui ont eu cours durant les saisons d'automne/hiver 1366-1367 et 1367-1368. La charpente de la toiture en flèche qui coiffe encore la tour actuelle est réalisée avec des bois abattus un an plus tard, soit pendant l'automne/hiver 1368-1369. Cette période de travaux correspond à une époque de grand dynamisme constructif à Saint-Jean, puisqu'elle verrait également la reconstruction du chœur oriental de la collégiale, si l'on en croit un acte de 1354 affectant des prébendes à la reconstruction de cette partie de l'édifice (LAHAYE 1921, p. 215). Le registre de base du bâti de cloches sera par la suite pourvu de trois portiques de renfort, composés de bois abattus durant l'automne-hiver 1460-1461. Cette consolidation pourrait faire suite aux grands vents qui auraient endommagés la tour en 1459 (LAHAYE 1921, p. 420).

Bibliographie

BOLLE C., 2018, Liège/Liège: évolution des bâtiments du claustraux de la collégiale Saint-Jean-en-l'isle, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 26, p. 125-131.

DECKERS J., 1981, Notger et la fondation de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste de Liège. In: DECKERS J. (dir.), *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire*, Liège, p. 13-19.

GENICOT L. F., 1981, L'octogone de Notger et son avant-corps, In: DECKERS J. (dir.), *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire*, Liège, p. 47-56.

HENRARD D., MORA-DIEU G. et LÉOTARD J.-M., 2018a, Liège/Liège: des fosses de coulée de cloches en bronze dans l'environnement direct de la collégiale Saint-Jean et sur la place Saint-Lambert, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 26, p. 107-113.

HENRARD D., MORA-DIEU G., COURA G. et LÉOTARD J.-M., 2018b, Liège/Liège: sondages archéologiques à la collégiale Saint-Jean. La genèse du cloître à galeries et le réfectoire, également appelé «chapelle des bénéficiers», *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 26, p. 131-138.

LAHAYE L., 1921-1931, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste à Liège*, 2 tomes, Bruxelles.

Sources

BAUDRY A. et WILMET A., en collaboration avec ANSLIJN J.-N., 2020, *Étude archéologique préalable aux travaux de restauration de l'église Saint-Jean l'Évangéliste à Liège*, rapport inédit sous l'égide de l'Agence wallonne du Patrimoine. SPW/DGO4/AWaP/DOZE/JP/SD/JLC/LIE 2018/64.

CREMER S. et MAGGI C., 2020, *Rapport préliminaire de l'analyse dendrochronologique menée sur la tour de la collégiale Saint-Jean à Liège*, rapport inédit sous l'égide de l'Agence wallonne du Patrimoine. SPW/DGO4/AWaP/DOZE/JML/dh/19128.

Suivi archéologique sur le tracé du tram à Liège. De nouvelles données au sujet du premier pont des Arches (Lg.)

DENIS HENRARD, GUILLAUME MORA-DIEU & MARIE THÉRY

Fin novembre 2019, les travaux d'infrastructure portant sur l'installation du réseau de tram de la ville ont nécessité la réalisation d'une chambre de visite profonde dans la rue de la Cité. Les travaux de terrassement ont pu faire l'objet d'un suivi archéologique par l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Est). Cette fenêtre d'observation a permis de documenter la face aval de la première pile de l'ancien pont des Arches sur la rive gauche du fleuve. Les données engrangées en 2019, intégrées aux observations antérieures réalisées sur le site (COSTA 2009 ; HENRARD, 2012), permettent de restituer une image plus complète de cet important ouvrage d'art médiéval, érigé selon les sources historiques sous l'épiscopat de Reginard (1025-1037) et démantelé au début du xv^e siècle pour être reconstruit dans l'axe de la rue Neuvice.



Fig. 1: Plan des vestiges du premier pont des Arches, superposé au cadastre actuel; 1. Premier état conservé; 2. Premier état restitué; 3. Maçonnerie M32 et poteaux en bois; 4. Mur de berge M25. (infographie F. Giraldo Martin, AWaP, Dir. op. zone Est)

Le premier état d'aménagement connu du pont

Le plus ancien état du pont des Arches, tel que révélé par les différentes campagnes de fouilles, apparaît assez homogène et réalisé d'un seul tenant. Il emploie exclusivement un grès houiller local de bonne qualité, lié par un mortier blanchâtre à jaunâtre à forte teneur en chaux. Les parements de l'ouvrage font l'objet d'une mise en œuvre très soignée, constitués de pierres de taille qui peuvent atteindre des gabarits monumentaux (jusqu'à plus de 1 m de longueur pour certaines). Ces blocs portent des traces laissées par le marteau taillant, lignes d'impacts obliques très rapprochées les unes des autres, et sont régulièrement ajustés au moyen d'une fine ciselure périphérique exécutée au ciseau.

La voûte de la seconde arche, en plein cintre, est large d'environ 7,30 m et d'une portée de 9,15 m. Elle retombe, légèrement en retrait, sur les piles de fondation de l'ouvrage. La première est maçonnée sur une hauteur de 175 cm;